

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU

GOVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Travail * Démocratie * Paix

DECRET N° 86/318 DU 21/02/86

Portant nomination de Monsieur GOMAS Jean Bernard, en qualité de Directeur Général des Douanes et des Droits Indirects.-

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT.

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la Loi n°76/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification de l'Ordonnance n°019/84 du 23 Août 1984 portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la Loi n°15/62 du 3 Février 1962 fixant le Statut Général des Fonctionnaires ;

Vu le Décret n°82/879 du 24 Mars 1982 portant réorganisation du Ministère des Finances ;

Vu le Décret n°82/595 du 8 Juin 1982 fixant les indemnités de fonction allouées à certains responsables administratifs ;

Vu le Décret n°84/856 du 8 Août 1984 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le Décret n°85/1423 du 7 Décembre 1985 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

Vu le Décret n°85/1434 du 17 Décembre 1985 portant organisation des intérim des Membres du Gouvernement ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1ER..- Monsieur GOMAS Jean Bernard, Inspecteur Principal des Douanes, précédemment Directeur Régional des Douanes à Pointe-Noire, est nommé Directeur Général des Douanes et des Droits Indirects.

.../...

ARTICLE 2.- L'intéressé percevra les indemnités de fonction prévues par le Décret n°82/595 susvisé.

ARTICLE 3.- Sont abrogées, toutes dispositions antérieures, contraires au présent Décret.

ARTICLE 4.- Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 21 FÉVRIER 1986

Par le Président du Comité Central
du Parti Congolais du Travail,
Président de la République, Chef
du Gouvernement,

Le Premier Ministre,

Ange Edouard POUNGUI.-

Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.-

Le Ministre des Finances
et du Budget,

Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,
de la Refonte de la Fonction Publique
et de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA.-